

BUREAU COMMUNAUTAIRE

LUNDI 23 OCTOBRE 2023

18 H 00

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

1. ECONOMIE

A. Candidature au programme FEDER : promouvoir et développer l'attractivité

2. PATRIMOINE ET TRAVAUX

A. Informations sur l'attribution de marchés

Date de la convocation : 17 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : Dr Jacques CHABAL, M. Yves LE BON, M. Patrick MARCAILLOU, M. Roger PERRIN, M. Thierry GIROT, Mme Monique ROZNOWSKI, M. Florent DUMAS, M. Nicolas FREYDIER.

Absents excusés représentés : M. Michel VILLEMAGNE pouvoir à M. Patrick MARCAILLOU, Mme Monique PINET pouvoir à M. Roger PERRIN.

Absent excusé : M. Antoine CAVROY.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. Thierry GIROT

Assistaient également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Mathilde COGNET, Directrice du pôle Culture
- Morgane MAITRIAS, Directrice du pôle Développement économique et transition écologique
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Ressources, Jeunesse & Sports
- Jérôme REBOULET, Directeur du pôle Services techniques
- Romain SCHOCKMEL, Directeur du pôle Tourisme
- Anne-Lucie CHAPUS, Assistante de direction

➤ **Approbation du PV du Bureau communautaire du 21/09/2023**

Le procès-verbal du Bureau communautaire du 21 septembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés.

➤ **Délibérations :**

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

1. ECONOMIE

A. Candidature au programme FEDER : promouvoir et développer l'attractivité

La Communauté de communes Val'Eyrieux souhaite candidater au programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027, sur la priorité 7 Massif Central, sur l'action « Promouvoir et développer l'attractivité ».

Le FEDER axe son intervention sur le maintien de la population sur les territoires, et l'accueil de nouveaux habitants par la création d'activité et de conditions favorables à l'installation privée et professionnelle. Les objectifs sont d'améliorer l'accès aux services, revitaliser les commerces, accompagner la création d'activité, soutenir une offre adaptée de logement et soutenir les actions de développement visant à l'accueil de population ou de professionnels.

La subvention minimum est de 50 000 €, le taux moyen d'intervention FEDER Massif Central est de 54 %, il est défini à la suite de l'instruction. Les dépenses éligibles portent sur les dépenses de personnel et prestations externes. Les dépenses proposées comprendront des prestations de communication, des interventions de partenaires et prestataires (notamment pour l'accompagnement des porteurs de projet), des animations, des études et le financement du poste dédié à l'attractivité.

Le précédent appel à projet Accueillir en Massif Central (2020-2023) a permis à Val'Eyrieux de structurer sa politique d'attractivité et de développer une politique globale d'accueil, en articulation avec divers partenaires. Cette nouvelle candidature permettra de déployer un programme sur 3 ans, maintenant un niveau d'engagement fort pour l'attractivité, d'approfondir des axes de travail engagés mais aussi d'expérimenter de nouveaux modes d'actions.

Les 3 piliers de la politique d'attractivité, définis lors du 1^{er} programme, sont :

- Donner envie : actions de promotions et prospection basées sur la marque attractivité et des actions partenariales (notamment l'implication dans le réseau Envie d'R).
- Rendre possible : actions d'accompagnement des entrepreneurs et des filières économiques.
- Accueillir : actions sur la culture de l'accueil et l'habitabilité (accès aux services, logement...).

Afin de répondre aux enjeux démographiques, de dynamisme économique (emploi, création, transmission) et de maintien de l'offre de proximité, le programme d'action est résolument orienté vers les acteurs économiques, les populations jeunes et actives.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, autorise la candidature de la Communauté de communes Val'Eyrieux au programme FEDER/ FSE+/FTJ 2021-2027, Action 7.5.2.6 Promouvoir et développer l'attractivité ; autorise l'inscription au budget des sommes correspondantes ; désigne Patrick MARCAILLOU, Vice-président en charge de l'Economie, le Numérique, l'Agriculture, la Forêt, le Développement durable et les Energies, comme élu référent en charge du suivi de la candidature et de la mise en œuvre ; charge Monsieur le Président d'effectuer toute démarche nécessaire à la bonne conduite de ce projet.

2. PATRIMOINE ET TRAVAUX

A. Informations sur l'attribution de marchés

➤ **Contrôle technique (CT) - Maison du Châtaignier (St Pierreville)**

Marché attribué à ALPES CONTROLES pour un montant total de 4 900 € HT soit 5 880 € TTC.

➤ **Coordinateur de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) - Maison du Châtaignier (St Pierreville)**

Marché attribué à ALPES CONTROLES pour un montant total de 2 970 € HT soit 3 564 € TTC.

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance à 18h15.

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux

